SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE

COMITE SYNDICAL DU 04 AVRIL 2019

Convocations adressées le 25 mars 2019

Nombre de délégués titulaires en exercice : 11
Nombre de délégué titulaires présents : 9
Nombre de délégués votants : 11

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
24 AVR. 2019
COURRIER

Membres titulaires présents :

M. AUGIS Fréderic, M. FENET Bruno, M. COMMANDEUR Pierre, Mme HAMADI Sabrina, M. BOUYER Gérard, M. ROUSSY Philippe, Mme CHEVILLARD Cécile, M. MICHAUD Patrick, M. LEMOINE Dominique

Membres titulaires excusés :

M. CHEVTCHENKO Jacques, Mme FORTIER Mélanie

Membres suppléants présents :

M. CLEMOT Philippe, M. GIRARDIN Charles représentant Mme FORTIER Mélanie

Pouvoirs :

M. CHEVTCHENKO Jacques a donné pouvoir à M. FENET Bruno

CS 19.04.01 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Madame Cécile CHEVILLARD, Deuxième Vice-Présidente, donne lecture du rapport suivant :

Le Comité Syndical est invité à procéder à l'examen du Compte Administratif de l'exercice 2018 dont les résultats sont les suivants :

Fonctionnement

Dépenses	3.354.004,24 €
Dont Charges à caractère général	116.682,52€
Charges de personnel	137.321,72€
Autres charges de gestion courante comprenant les subventions versées au délégataire, EDEIS.	3.100.000,00€
Recettes	3.264.034,53 €
Celles-ci se composent essentiellement :	
- des contributions des membres du Syndicat	3.258.092,00€
- de l'excédent de fonctionnement reporté	117.322,86€
- de la redevance domaniale versée par la SETA	5.942,53€
soit un excédent de fonctionnement de	**27.353,15 €**

Investissement

Dépenses	1.055,58€
Recettes	1.111.420,00€
soit un excédent d'investissement de	**1.110.364,42€**

Il s'agit de l'avance de trésorerie accordée par Tours Métropole Val de Loire, le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

Reports

Dépenses	371,88€
Recettes	0,00€
Soit un besoin de financement des reports de	**371,88€**
Soit un excédent total de financement de	**1.109.992,54€**
Soit un excédent net global de clôture de	***1.137.345,69 €***

Il convient d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018, soit un excédent de **27.353,15 €.**

Le président ayant quitté la salle,

Il est proposé au Comité syndical de donner au résultat l'affectation suivante :

- à l'article 002 (excédent de fonctionnement reporté) 27.353,15 €

et d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2121-31 et L 2311-5,

Le Comité syndical, sous la présidence de Cécile CHEVILLARD, Deuxième Vice-Présidente,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le Compte Administratif dressé par Monsieur le Président accompagné du compte de gestion de Madame le Payeur Départemental,

Considérant que Monsieur le Président, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'année 2018, les finances du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport international de Tours Val de Loire en percevant l'intégralité des créances et en n'ordonnançant que des dépenses justifiées et utiles,

- **APPROUVE** le compte administratif 2018 du Budget Principal,

- **ENTERINE** l'affectation des résultats de l'exercice 2018 :
  - à l'article 002 (excédent de fonctionnement reporté) 27.353,15 €

Le Comité syndical adopte.
8 votes pour
1 vote contre : Mme HAMADI
2 abstentions : M. BOUYER et M. ROUSSY

Acte exécutoire le 21/01/2019 *après transmission et publication ; les actes de portée individuelle devant être notifiés.*

Le Président du Syndicat Mixte

Frédéric AUGIS

Syndicat Mixte Aménagement Développement Aéroport Tours Val de Loire

SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT
AÉROPORT INTERNATIONAL
TOURS VAL DE LOIRE

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
24 AVR. 2019
COURRIER

DELEGUES DU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT TOURS VAL DE LOIRE

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 04 AVRIL 2019 A 17 H 00
Tours Métropole Val de Loire

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 et AFFECTATION DU RESULTAT

	Titulaires et Suppléants	a voté pour	a voté contre	s'est abstenu
TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE	AUGIS Frédéric			
	CHEVTCHENKO Jacques			
	FENET Bruno			
Suppléants :	DE OLIVEIRA Cédric			
	RITOURET Bertrand			
	Philippe CLEMOT			
REGION CENTRE VAL DE LOIRE	FORTIER Mélanie			
	COMMANDEUR Pierre			
	HAMADI Sabrina			
Suppléants :	GIRARDIN Charles			
	GILLE Jean-Patrick			
	MOULAY Mohamed			
C.C.I. DE TOURAINE	BOUYER Gérard			
	ROUSSY Philippe			
Suppléants :	GONZAGUE Bruno			
	ESTIVIN Bernard			
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE	CHEVILLARD Cécile			
	MICHAUD Patrick			
	LEMOINE Dominique			
Suppléants :	GELFI Thomas			
	GINER Sylvie			
	ZULIAN Florence			

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL TOURS VAL DE LOIRE

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

PRÉFECTURE
D'INDRE-ET-LOIRE
24 AVR. 2019
COURRIER

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
Comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus et ayant opté pour le vote par nature

BUDGET PRINCIPAL

M 14

COMPTE ADMINISTRATIF 2018